

## Marie Moret à Augustin Sabaté, 8 janvier 1894

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Sabaté, Augustin](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Augustin Sabaté, 8 janvier 1894,  
1894-01-08

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN  
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/32553>

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-54

Collation2 p. (252r, 253r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet  
EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [8 janvier 1894](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Sabaté, Augustin](#)

Lieu de destination Route Neuve, Céret (Pyrénée-Orientales)

## Description

Résumé Réponse à la lettre d'Augustin Sabaté en date du 4 décembre 1893 accompagnée d'un mandat postal de 10 F : réabonnement de Sabaté au *Devoir* ; vœux de bonne année. Sabaté demande un album des produits de la manufacture du Familistère : s'adresser au quincaillier qui a fourni à Sabaté un appareil de la manufacture.

Support Le nom du destinataire, Sabaté, est manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre à la suite de l'appel « Monsieur ».

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)  
Lieux cités [Céret \(Pyrénées-Orientales\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Sabaté, Augustin

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Rente/Propriété

Biographie Propriétaire à Céret (Pyrénées-Orientales), abonné au journal du Familistère *Le Devoir* (Guise, 1878-1906).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

ma con<sup>N</sup> Nîmes 6 janvier 1894  
sance en cette matière  
et vous prie de me faire  
bien plaisir à l'avenir  
Cher Monsieur ~~Daboul~~  
sestlement des

On me retourne du Tamis  
listre ici votre lettre du 4 et  
accompagnée d'un mandat  
poste de six francs pour  
votre réabonnement à un  
an au "Droit". Je fais par  
ce même courrier le néces-  
saire pour l'inscription  
de votre réabonnement.

Je vous remercie, Monsieur,  
de vos souhaits de bonheur  
et vous prie d'agréer de  
même mes vœux pour  
votre parfaite satisfaction.

— Que j'aurai été contente  
de pouvoir vous envoyer

un album de l'usine; mais  
je ne dispose en rien de ces  
choses. Je sais seulement  
que la société les distribue  
à ses correspondants; et  
que c'est aussi à ces mêmes  
correspondants qu'elle  
voie les personnes non  
commerçantes de bien  
veiller à addresser pour  
tous commandes.

Y a-t-il des quincaillers  
à Céret et sont-ils corri-  
pondants de l'usine? Je  
ne sais pas. Mais la maison  
où vous vous êtes déjà  
procure un de nos appa-  
reils de chauffage doit  
être en possession de  
quelqu'un que vous désire-  
riez consulter.  
Je regrette beaucoup

258

ma complète insuffisance en cette matière,  
et vous prie de vouloir bien agréer  
l'expression de mes sentiments très distingués

Yarie Godin

Le 1<sup>er</sup> Octobre 1858  
M. le Directeur du Bureau  
de la Sécurité publique  
Je vous prie de me faire savoir  
si vous avez été consulté  
au sujet de l'affaire de la mort  
de M. Jules... Je vous prie  
de vouloir bien exprimer  
au Conseil d'Administration  
que lorsque j'eus été consulté  
avec laquelle une famille et  
moi avons eu nos bons  
souhaits et, en même temps,  
je bien vouloir avoir agi  
les motifs.

Tous paraisse croire,

Après vérification de mon  
avis, je suis dans l'opinion  
que le meurtre de M.  
Jules J... fut commis  
par la partie (Tres) = remis

à la partie (Tres) = remis

mes documents n'ont pas  
été consultés, mais  
j'exprime mon avis que  
c'est à l'assassin lui-même, mais il  
est très difficile d'en être  
absolument sûr.

Il est à mon avis que  
l'affaire devrait être traitée  
comme une affaire de mort  
dans laquelle il y a eu  
un meurtre, mais dans laquelle  
il n'y a pas d'assassin connu.

Il est à mon avis que  
l'affaire devrait être traitée